

Formations pour les personnes détenues

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, le Cnam s'engage au quotidien en faveur d'une société plus inclusive, dans laquelle chacune et chacun peut trouver sa place, à travers une montée en compétences à la carte. Il est peu d'endroits où cette mission résonne plus qu'auprès des personnes placées sous-main de justice, auprès de qui le Cnam s'engage résolument depuis plusieurs années. Ici plus qu'ailleurs, le Conservatoire défend l'importance d'offrir la possibilité de se former, d'étudier, d'avancer, afin d'être mieux armé pour mener sa vie personnelle, professionnelle et citoyenne.

Plus de 150 personnes placées sous-main de justice ont eu accès à ces formations sur ces trois dernières années. Le Cnam propose un programme de formation, en partenariat avec l'administration pénitentiaire et les unités pédagogiques (éducation nationale en détention). Ces formations prennent deux formes :

- **des formations et unités d'enseignements à distances, à partir d'un catalogue de formation ouverte à distance et adaptée aux conditions de la détention**
- **des formations hybrides, articulant distanciel et présentiel, et notamment le dispositif Emergence (initiation à l'entrepreneuriat)**

A cela s'ajoute une action spécifique de suivi pédagogique des étudiants empêchés et la mise en place ponctuelle de tutorat.

Afin de porter son engagement et d'appuyer la réussite des personnes détenues, le Cnam a renforcé son accompagnement, en proposant diverses modalités de suivi pédagogique, au-delà de la simple formation : suivi d'une coordinatrice pédagogique, tutorat dans certaines formations et surtout, expérimentation d'une formation hybride à l'entrepreneuriat. Le module Emergence, articulé entre présentiel et distanciel, commence à essaimer après avoir été expérimenté dans plusieurs établissements pénitentiaires d'Ile de France.



Témoignage

"Voilà 1 an que je suis salarié dans le cabinet où j'ai réalisé mon stage. Je fais ma place en tant que collaborateur comptable. Grace à Madame X, Madame Y, le juge, l'administration pénitentiaire et le CNAM, j'entrevois l'avenir..."

[Découvrir son témoignage](#)

<https://ouverture-sociale.cnam.fr/formations/formations-pour-personnes-detenu/es/formations-pour-les-personnes-detenu/es>